

Avis de concession

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel : Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim			Numéro national d'identification :
Adresse postale : 24 rue du Maréchal Foch			
Ville : Marckolsheim	Code nuts : FRF11	Code postal : 67390	Pays : France
Point de contact :			Téléphone : 03 88 92 53 73
Courriel : profil acheteur			Fax :
Adresse internet Adresse principale (URL) : commande.publique@ried-marckolsheim.fr Adresse du profil d'acheteur (URL) : https://www.alsacemarchespublics.eu			

I.3) Communication

<input checked="" type="checkbox"/> Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : (URL) : https://www.alsacemarchespublics.eu
<input type="checkbox"/> L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante :
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : <input type="checkbox"/> le ou les point(s) de contact susmentionné(s) <input checked="" type="checkbox"/> autre adresse: https://www.alsacemarchespublics.eu
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées <input checked="" type="checkbox"/> par voie électronique via: https://www.alsacemarchespublics.eu
<input type="checkbox"/> au(x) point(s) de contact susmentionné(s) <input type="checkbox"/> à l'adresse suivante:
<input type="checkbox"/> La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : (URL) https://www.alsacemarchespublics.eu

I.4) Type de pouvoir adjudicateur (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- Autorité régionale ou locale
- Agence/office régional(e) ou local(e)
- Organisme de droit public
- Institution/agence européenne ou organisation internationale
- Autre type :

I.5) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- Services généraux des administrations publiques
- Défense
- Ordre et sécurité publics
- Environnement
- Affaires économiques et financières
- Santé
- Logement et équipements collectifs
- Protection sociale
- Loisirs, culture et religion
- Éducation
- Autre activité

Section II: Objet**II.1) Etendue du marché**

II.1.1) Intitulé : Convention de délégation de service public relative à la gestion et l'exploitation du Multi-accueil « Au jardin des Loupiots »	Numéro de référence : 2024M21
II.1.2) Code CPV principal : 85312110-3 « Services de crèches et garderies d'enfants » Descripteur supplémentaire	
II.1.3) Type de marché : <input type="checkbox"/> Travaux <input checked="" type="checkbox"/> Services	
II.1.4) Description succincte : La convention de délégation des services publics a pour objet la gestion et l'exploitation du Multi-accueil « Au jardin des Loupiots » L'ensemble des missions déléguées au futur titulaire est présenté à l'article 2.3 du Règlement de consultation.	
II.1.5) Valeur totale estimée Valeur hors TVA du contrat : 2 500 000 € HT Monnaie : euro	
II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Il est possible de soumettre des offres pour <input type="checkbox"/> tous les lots <input type="checkbox"/> nombre maximal de lots : [] <input type="checkbox"/> un seul lot <input type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : [2] <input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants :	

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Gestion et exploitation du Multi-accueil « Au jardin des loupiots »	Lot n° : 1
II.2.1.1) Code(s) CPV additionnel(s) Code CPV principal : 85312110-3 « Services de crèches et garderies d'enfants »	
II.2.1.2) Lieu d'exécution Code NUTS : FRF11 Lieu principal d'exécution : Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim	
II.2.1.3) Description des prestations : (nature et quantité des travaux ou services, ou indication des besoins et exigences) Le Déléataire assure la gestion et l'exploitation continue du service public délégué, dans le respect de la convention de DSP et de la réglementation en vigueur sur la durée totale de la DSP fixée à cinq (5) ans à compter (à titre prévisionnel) du 1 ^{er} septembre 2025. Les missions déléguées sont précisées à l'article 2.3 du Règlement de la consultation. Cette gestion est assurée aux risques et périls du Déléataire, conformément aux règles de l'art dans le souci d'assurer la conservation du patrimoine de la CCRM, la qualité du service rendu aux usagers et le respect du développement durable.	
II.2.1.4) Critères d'attribution La concession est attribuée sur la base des <input checked="" type="checkbox"/> des critères énoncés dans les documents du marché <input type="checkbox"/> critères décrits ci-dessous (<i>les critères d'attribution devront être donnés par ordre décroissant d'importance</i>)	
II.2.1.5) Valeur estimée Valeur hors TVA du contrat : 2 500 000 € HT	
II.2.1.6) Durée de la concession Durée en mois : 60 mois	
II.2.1.7) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Identification du projet :	
II.2.1.8) Informations complémentaires : Lancée en application des articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du Code général des Collectivités territoriales, la présente consultation a pour objet l'attribution d'une convention de délégation de service public confiant la gestion et l'exploitation du Multi-accueil « Au jardin des Loupiots ». La présente consultation est une procédure ouverte. Les candidats sont invités à remettre simultanément leur dossier de candidature et leur offre avant l'heure et la date limites indiquées en page de garde du Règlement de la consultation. La visite des installations est proposée à titre facultatif dans les conditions déterminées à l'article 10 du Règlement de la consultation. La sélection des candidatures sera effectuée au regard des garanties professionnelles et financières, et de l'aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant ce dernier.	

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde (NOR: ECOM1831545A), le mécanisme de la copie de sauvegarde est applicable pour la remise du pli. Le cas échéant la copie de sauvegarde est transmise à l'autorité concédante sur support papier ou sur support physique électronique et doit être placée dans un pli comportant la mention « Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil « Au jardin des Loupiots » - Copie de sauvegarde - Ne pas ouvrir », ainsi que le nom du candidat et envoyé à l'adresse mentionnée au point I.1.

Le montant indiqué aux points II.1.5. et II.2.1.5 est donné à titre purement indicatif, et ne saurait constituer une référence par rapport à l'appréciation économique des offres qui sera entreprise sur la base des critères mentionnés au Règlement de la consultation et des justifications apportées par les candidats.

Il est choisi une remise dématérialisée des candidatures et des offres.

Le titulaire devra verser une redevance d'occupation du domaine public pour rémunérer la CCRM de l'avantage procuré par la mise à disposition des équipements et ouvrages inclus dans le périmètre du contrat.

Le projet de contrat contient des clauses relatives au développement durable.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Pour l'appréciation de l'habilitation à exercer l'activité professionnelle, les candidats seront tenus de fournir les éléments exigés à l'article 5.1 1) du Règlement de la consultation.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exige(s):

III.1.2) Capacité économique et financière

Pour l'appréciation des capacités économiques et financières, les candidats seront tenus de fournir les éléments exigés à l'article 5.1 2) du Règlement de la consultation.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exige(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle : Pour l'appréciation des capacités techniques et professionnelles, les candidats seront tenus de fournir les éléments exigés à l'article 5.1 3) du Règlement de la consultation.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exige(s):

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

- La concession est réservée à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées
- L'exécution de la concession est réservée dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession (<i>seulement pour les concessions de services</i>) <input type="checkbox"/> La prestation est réservée à une profession déterminée Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :
III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures et de réception des offres Date : 22 janvier 2025 avant 12 heures
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

<input type="checkbox"/> La commande en ligne sera utilisée <input type="checkbox"/> La facturation en ligne sera acceptée <input type="checkbox"/> Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires :

Les candidats sont invités à télécharger le Règlement de la consultation applicable à la présente procédure à l'adresse renseignée dans le présent avis. Ce document contient toutes les informations utiles relatives notamment au contenu et au dépôt des dossiers de candidature et d'offre, mais également aux critères de sélection et aux visites.
--

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :		
Nom officiel : Tribunal Administratif de Strasbourg		
Adresse postale : 31 avenue de la Paix		
Ville : Strasbourg	Code postal : 67070	Pays : France
Courrier électronique (courriel): greffe.ta-strasbourg@juradm.fr		Téléphone : 03 88 21 23 23

Adresse Internet (URL): https://strasbourg.tribunal-administratif.fr		Fax :	
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation²			
Nom officiel :			
Adresse postale :			
Ville :		Code postal :	Pays : France
Courrier électronique (courriel):		Téléphone :	
Adresse Internet (URL):		Fax :	
VI.4.3) Introduction de recours :			
Précisions concernant les délais d'introduction de recours :			
<p>La procédure peut être contestée devant le Tribunal administratif de Strasbourg par la voie : - référé précontractuel à tous les stades de la procédure de passation et jusqu'à la signature du contrat (articles L.551-1 et suivants R.551-1 et suivants du code de justice administrative) ; - référé contractuel après la conclusion du contrat dans un délai de trente-un (31) jours à compter de la publication d'un avis d'attribution ou dans un délai de six (6) mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution (articles L.551-13 et suivants et R.551-7 et suivants du code de justice administrative) ; - recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux (2) mois courant à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; - recours pour excès de pouvoir à l'encontre de la décision de déclaration sans suite dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de cette décision.</p>			
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :			
Nom officiel : Tribunal Administratif de Strasbourg			
Adresse postale : 31 avenue de la Paix			
Ville : Strasbourg		Code postal : 67070	Pays : France
Courrier électronique (courriel): greffe.ta-strasbourg@juradm.fr		Téléphone : 03 88 21 23 23	
Adresse Internet (URL): https://strasbourg.tribunal-administratif.fr		Fax :	

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 10 décembre 2024